



MINISTÈRE
DE LA TRANSFORMATION
ET DE LA FONCTION
PUBLIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction interministérielle de
la transformation publique

BIG DATA ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Fonds pour
la transformation
de l'action
publique

Décembre 2021

SOMMAIRE

Plateforme de données scientifiques pour la recherche archéologique	3	Améliorer la sécurité de la navigation maritime grâce à l'intelligence artificielle	11
Facturation électronique	4	Datalake DGFiP : valorisation et mise à disposition des données de la DGFiP	12
Contrôles automatisés visant à diminuer la circulation de véhicules polluants et à améliorer la qualité de l'air	5	Foncier innovant	13
Programme national Lidar Haute Densité : décupler la connaissance du territoire au service des politiques publiques	6	Plateforme intégrée de retour d'expérience (PIREX)	14
Production d'un référentiel d'occupation et usage des sols dans le cadre de l'observatoire de l'artificialisation des sols	7	Transformer les modalités de contrôle de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) en s'appuyant sur l'intelligence artificielle	15
Sécurité Économique Augmentée	8	Ciblage de la fraude et valorisation des requêtes (CFVR)	16
Développement d'une solution automatisée d'aide et d'assistance à la correction d'épreuves d'expression écrite en langue française	9	Datascience	17
Modernisation et extension du Datacenter de la DGDDI à Toulouse	10	Intelligence emploi	18
		Health Data Hub	19
		Systèmes experts en météorologie et climat	20

Plateforme de données scientifiques pour la recherche archéologique

PORTEUR(S) DU PROJET

- Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP)

DESCRIPTION DU PROJET

- Porté par l'Institut national des recherches archéologiques préventives, le projet vise à développer un usage fluide de la donnée sur l'ensemble de la chaîne, de l'opération terrain à la remise du rapport d'opération. Le FTAP financera les premiers prototypes et cas d'usage qui intégreront la plateforme, ainsi que l'accompagnement au changement lié à son déploiement.

MONTANT ACCORDÉ PAR LE FONDS

- 950 000 €

BÉNÉFICES POUR LES USAGERS ET/OU LES AGENTS

- Automatisation des fonctions de production concernant la préparation de la fouille
- Réalisation du rapport d'opération, jusqu'à sa finalisation actée par son versement aux services de l'État
- Valorisation des actions de la recherche auprès du public



Facturation électronique

PORTEUR(S) DU PROJET

- Direction générale des Finances publiques (DGFIP) et Agence pour l'informatique financière de l'Etat (AIFE) du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance

DESCRIPTION DU PROJET

- Le projet « facturation électronique », porté conjointement par la Direction générale des finances publiques (DGFIP) et l'Agence pour l'informatique financière de l'État, s'inscrit dans le cadre de l'obligation faite aux entreprises à partir de 2023 d'échanger leurs factures au format dématérialisé. L'objectif : permettre, via une plateforme étatique d'échanges publics, la mise en œuvre systémique de l'e-facturation et offrir un socle de services minimal aux entreprises, en lien avec l'échange de factures pour les opérations commerciales entre professionnels.

MONTANT ACCORDÉ PAR LE FONDS

- 11 300 000 euros

BÉNÉFICES POUR LES USAGERS ET/OU LES AGENTS

- Amélioration de la compétitivité des entreprises par la réduction des coûts, simplification des obligations déclaratives, accélération de la digitalisation des TPE.
- Amélioration de la détection de la fraude à la TVA, réduction de la fraude fiscale en général, meilleur ciblage des opérations de contrôle, augmentation des recettes budgétaires de l'Etat, amélioration de la connaissance de l'activité économique du pays favorisant un pilotage plus fin des politiques publiques.



Contrôles automatisés visant à diminuer la circulation de véhicules polluants et à améliorer la qualité de l'air

PORTEUR(S) DU PROJET

- Direction générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer (DGITM) en lien avec la Direction de la Sécurité Routière (DSR) du Ministère de l'Intérieur et l'Agence nationale de traitement automatisé des infractions (ANTAI) et Direction générale des Affaires sociales

DESCRIPTION DU PROJET

- Dans le sillage de la loi sur les nouvelles mobilités (loi LOM) et de la Convention citoyenne pour le climat, le projet permettra la mise en œuvre de solutions automatisées de contrôle et verbalisation du non-respect des règles relatives à la circulation des véhicules. Ces technologies s'appliqueront dans les voies réservées au covoiturage, aux transports en commun, taxis et véhicules à très faibles émissions (VTFE) sur autoroutes et routes nationales, locales et métropolitaines et dans les zones urbaines à faibles émissions mobilité.

MONTANT ACCORDÉ PAR LE FONDS

- 18 320 000 euros

BÉNÉFICES POUR LES USAGERS ET/OU LES AGENTS

- Le projet participera à la diminution de la pollution de l'air et facilitera la circulation des transports en commun et le covoiturage. La France sera précurseur dans ce domaine en développant les premiers outils de reconnaissance automatique du covoiturage à grande échelle, intégrant des composantes d'intelligence artificielle.



Programme national Lidar Haute Densité : décupler la connaissance du territoire au service des politiques publiques

PORTEUR(S) DU PROJET

- Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)

DESCRIPTION DU PROJET

- La technologie Lidar permet de décrire très finement le territoire (sol, végétation et sursol artificiel) en trois dimensions. L'IGN propose de mettre en place un grand équipement numérique de données Lidar à haute densité visant à moderniser l'appréhension du territoire au service de nombreuses politiques publiques : agriculture, prévention des risques naturels, gestion de la ressource forestière, aménagement du territoire, transition énergétique, archéologie, etc.

MONTANT ACCORDÉ PAR LE FONDS

- 21 550 000 euros

BÉNÉFICES POUR LES USAGERS ET/OU LES AGENTS

- Le projet produit et diffuse en open data des données géographiques 3D de haute qualité qui permettront de répondre à des besoins d'observation et d'analyse dans de nombreux domaines : cartographie des zones exposées aux risques d'inondation pour une meilleure prévention, connaissance fine de la ressource forestière pour une meilleure gestion.



Production d'un référentiel d'occupation et usage des sols dans le cadre de l'observatoire de l'artificialisation des sols

PORTEUR(S) DU PROJET

- Direction Générale de l'Aménagement du Logement et de la Nature (DGALN)

DESCRIPTION DU PROJET

- Le projet vise à produire un référentiel d'occupation et d'usage des sols sur l'ensemble du territoire national. L'objectif est de diffuser en open data des données relatives à l'artificialisation des sols. Ces données permettront à l'État et aux territoires de lutter contre l'étalement urbain qui réduit la capacité des terres agricoles à nous nourrir, augmente les distances parcourues lors de nos déplacements individuels, accroît les dépenses liées aux réseaux (routes, électricité, assainissement...), accélère la perte de biodiversité en fragmentant les espaces, et, du fait de l'imperméabilisation des sols en particulier, amplifie les risques d'inondations. Il s'agit d'une brique essentielle à l'atteinte de l'objectif "Zéro artificialisation nette", rappelé par le Président de la République devant la Convention citoyenne pour le climat le 29 juin 2020.

MONTANT ACCORDÉ PAR LE FONDS

- 11 145 600 euros

BÉNÉFICES POUR LES USAGERS ET/OU LES AGENTS

- Le projet permettra aux acteurs publics (État, collectivités) et privés (bureaux d'études, agences d'urbanisme...) de disposer de données objectives pour la lutte contre l'artificialisation des sols.
- Il favorisera un diagnostic partagé du processus d'artificialisation des sols, au service de la préservation de la biodiversité, de l'autonomie alimentaire, de la lutte contre le réchauffement climatique.



Sécurité Économique Augmentée

PORTEUR(S) DU PROJET

- Direction générale des Entreprises (DGE), Service de l'Information Stratégique et de la Sécurité économiques (SISSE)

DESCRIPTION DU PROJET

- Le Service de l'Information Stratégique et de la Sécurité Économiques met en œuvre la politique interministérielle de sécurité économique et identifie les secteurs, les technologies et les entités relevant des intérêts économiques, industriels et scientifiques de la nation en rassemblant les informations les concernant. Le projet vise à intégrer l'intelligence artificielle à ses outils afin de mieux identifier et traiter les menaces pour les intérêts économiques de la Nation.

MONTANT ACCORDÉ PAR LE FONDS

- 700 000 euros

BÉNÉFICES POUR LES USAGERS ET/OU LES AGENTS

- Le projet permettra à l'État de renforcer son dispositif de veille stratégique sur les entreprises, technologies et secteurs critiques dans des conditions de protection des données optimisées. L'objectif : faciliter l'accès à l'information pour les agents et les partenaires du SISSE afin d'améliorer le dispositif de veille, permettant par ailleurs un recentrage sur des tâches d'analyse..



Développement d'une solution automatisée d'aide et d'assistance à la correction d'épreuves d'expression écrite en langue française

PORTEUR(S) DU PROJET

- France Éducation international (FEI)

DESCRIPTION DU PROJET

- Le projet concerne le test de connaissance du français (TCF) et plus particulièrement l'épreuve d'expression écrite. L'objectif est de développer une solution automatisée pour aider les correcteurs à évaluer le niveau d'expression écrite des candidats grâce à une solution d'intelligence artificielle reliée à la compétence en langue telle que définie dans l'approche actionnelle.

MONTANT ACCORDÉ PAR LE FONDS

- 323 825 euros

BÉNÉFICES POUR LES USAGERS ET/OU LES AGENTS

- Le projet améliorera la qualité de la correction et l'équité à l'égard des candidats. Il contribuera au rayonnement de la langue et la culture françaises dans le monde.
- Le projet permettra de mieux prioriser le processus de correction, d'améliorer significativement le travail des agents, avec un gain de temps, et d'optimiser le coût des corrections.



Modernisation et extension du Datacenter de la DGDDI à Toulouse

PORTEUR(S) DU PROJET

- Secrétariat général du ministère de l'Économie et des Finances,

DESCRIPTION DU PROJET

- Dans le cadre du regroupement des centres informatiques, les ministères économiques et financiers vont développer le centre de la direction générale des Douanes et Droits indirects (DGDDI) existant sur Toulouse. Il offrira d'ici 2023 des capacités ministérielles et interministérielles permettant de répondre aux besoins croissants de stockage de données ou de traitement par intelligence artificielle. Le projet intègre une dimension "éco-TIC" pour réduire l'empreinte carbone du datacenter.

MONTANT ACCORDÉ PAR LE FONDS

- 10 000 000 euros

BÉNÉFICES POUR LES USAGERS ET/OU LES AGENTS

- Le projet permet la modernisation du datacenter qui atteindra des normes élevées techniques et environnementales
- L'augmentation de capacité permettra de répondre aux besoins de stockage et à la puissance de calcul nécessaire aux projets de bigdata et d'intelligence artificielle ainsi qu'à l'hébergement d'infrastructures Cloud de l'État
- Ce site d'hébergement régional contribuera au transfert d'activités de Paris vers la province et contribuera à la résilience de l'hébergement IT de l'État

FORCES DU PROJET

- Contribue à la stratégie interministérielle de transformation des centres informatiques de l'État Permet d'accompagner les besoins informatiques croissants des administrations (Cloud, Big Data, IA.)



Améliorer la sécurité de la navigation maritime grâce à l'intelligence artificielle

PORTEUR(S) DU PROJET

- Direction des affaires maritimes du ministère de la Transition écologique et solidaire

DESCRIPTION DU PROJET

- Le projet consiste à créer un système intelligent d'information et d'aide à la décision pour la surveillance du trafic maritime en Manche. Il contribuera directement à la prévention des catastrophes maritimes, et au développement économique (fluidification du transport). Il permet de prendre en compte les nouveaux usages en mer (développement des navires autonomes, installation de champs éoliens en mer.).

MONTANT ACCORDÉ PAR LE FONDS

- 1 000 000 euros

BÉNÉFICES POUR LES USAGERS ET/OU LES AGENTS

- Permet de renforcer la surveillance de la navigation maritime
- Améliore la sécurité pour l'ensemble des usagers de la mer
- Mutualise et partage les données entre les différents partenaires

FORCES DU PROJET

- Renforce la mutualisation et la coordination des services de surveillance et de sauvetage
- S'appuie sur la comitologie éprouvée du plan de modernisation des affaires maritimes



Datalake DGFIP : valorisation et mise à disposition des données de la DGFIP

PORTEUR(S) DU PROJET

- Direction générales des Finances publiques (DGFIP) du ministère de l'Économie et des Finances

DESCRIPTION DU PROJET

- Le « Lac de données », véritable entrepôt informatique de l'ensemble des données décloisonnées de la DGFIP, permettra un accès facilité, centralisé et sécurisé aux données pour optimiser leur valorisation et leur croisement. L'API-management, plateforme ouverte aux partenaires de la DGFIP juridiquement habilités, facilitera le partage des données ou de services.

MONTANT ACCORDÉ PAR LE FONDS

- 8 295 500 euros

BÉNÉFICES POUR LES USAGERS ET/OU LES AGENTS

- Fluidifie la circulation des données
- Permet de répondre aux besoins internes, aux sollicitations des autres administrations et aux droits de communication prévus par la loi.
- Facilite les démarches des usagers, des partenaires de la DGFIP et le travail des agents

FORCES DU PROJET

- S'inscrit pleinement dans la stratégie portée par la DINSIC en matière de fluidification de la circulation des données
- Permet de faciliter l'accès aux données fiscales pour l'ensemble des acteurs ayant droit d'en connaître
- Inscrit pleinement la DGFIP dans la mise en œuvre effective du "Dites-le nous une fois" en rationalisant la transmission des données de la sphère fiscale



Foncier innovant

PORTEUR(S) DU PROJET

- Ministère de l'Action et des Comptes publics, Direction générale des Finances publiques (DGFIP)

DESCRIPTION DU PROJET

- La DGFIP souhaite recourir au traitement de l'image automatisé grâce à l'intelligence artificielle pour exploiter les prises de vues aériennes (aéronefs, satellites, drones...) et fiabiliser ainsi les bases de la fiscalité directe locale. Ce projet permettra de détecter les nouveaux biens taxables et de mettre à jour automatiquement le plan cadastral.

MONTANT ACCORDÉ PAR LE FONDS

- 12 122 000 euros

BÉNÉFICES POUR LES USAGERS ET/OU LES AGENTS

- Améliore la fiabilité des bases de fiscalité directe locale
- Facilite le travail de détection des agents et lutte plus efficacement contre la fraude
- Permet de mieux répondre aux souhaits d'équité et de justice fiscale des citoyens par la juste évaluation des biens

FORCES DU PROJET

- S'empare de l'intelligence artificielle pour mettre à jour les outils existants
- S'appuie sur des expérimentations locales pour en généraliser la démarche



Plateforme intégrée de retour d'expérience (PIREX)

PORTEUR(S) DU PROJET

- Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN)

DESCRIPTION DU PROJET

- Pour chaque événement significatif survenant sur les installations, les exploitants nucléaires produisent un compte rendu. L'IRSN analyse ces comptes rendus (environ 1200 par an) pour en tirer des enseignements utiles à l'amélioration de la sûreté. Utilisant des technologies issues de l'intelligence artificielle, la plateforme intégrée de retour d'expérience, PIREX, proposera une assistance transverse et pertinente pour conduire ces analyses.

MONTANT ACCORDÉ PAR LE FONDS

- 570 000 euros

BÉNÉFICES POUR LES USAGERS ET/OU LES AGENTS

- Constitue une aide à la décision pour orienter les travaux de l'IRSN
- Permet la mise à disposition d'analyses de qualité dans des délais optimisés pour les autorités de sûreté nucléaire
- Permet de mieux répondre aux souhaits d'équité et de justice fiscale des citoyens par la juste évaluation des biens
- Favorise la simplification et l'optimisation des tâches des agents qui sont à la démarche

FORCES DU PROJET

- Donne une place centrale à la mutualisation et au partage des données
- Articule nouvelles méthodes de travail et intégration de nouvelles technologies



Transformer les modalités de contrôle de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) en s'appuyant sur l'intelligence artificielle

PORTEUR(S) DU PROJET

- Ministère de l'Économie et des finances, Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF)

DESCRIPTION DU PROJET

- Le projet consiste à concevoir le poste de travail de l'enquêteur de demain, qui prendra la forme d'une interface utilisable en mobilité permettant d'accéder aux données des entreprises ainsi qu'aux remontées des consommateurs. Ces outils permettront de nourrir la remontée de données économiques et de rendre plus efficaces les contrôles.

MONTANT ACCORDÉ PAR LE FONDS

- 2 605 000 euros

BÉNÉFICES POUR LES USAGERS ET/OU LES AGENTS

- Constitue l'une des clés de voûte du plan stratégique de la DGCCRF sur la période 2020-2027 Favorise la protection des consommateurs
- Permet de rendre la régulation concurrentielle des marchés plus efficace
- Améliore les conditions de travail des agents comme la qualité des relations avec les entreprises

FORCES DU PROJET

- Associe nouvelles technologies et réflexion sur le cadre de travail des agents
- Projet d'ampleur stratégique pour la direction



Ciblage de la fraude et valorisation des requêtes (CFVR)

PORTEUR(S) DU PROJET

- Direction générale des Finances publiques (DGFIP) du ministère de l'Économie et des Finances

DESCRIPTION DU PROJET

- Grâce au datamining et à l'intelligence artificielle, la Direction générale des Finances publiques améliore l'efficacité du contrôle fiscal en optimisant le ciblage des dossiers à contrôler.

MONTANT ACCORDÉ PAR LE FONDS

- 5 200 000 euros

BÉNÉFICES POUR LES USAGERS ET/OU LES AGENTS

- Permet des opérations de contrôles plus pertinentes et efficaces

FORCES DU PROJET

- S'inscrit pleinement dans le plan de lutte contre la fraude mené par le Gouvernement
- S'articule efficacement avec l'ensemble des projets de transformation menés par la DGFIP



Datascience

PORTEUR(S) DU PROJET

- Ministère de l'Intérieur, Direction des systèmes d'information et de communication (DSIC), Mission de gouvernance ministérielle des systèmes d'information et de communication (MGMSIC)

DESCRIPTION DU PROJET

- Le ministère de l'Intérieur amplifie l'activité du laboratoire scientifique (datalab) créé en 2016 en son sein afin de systématiser les démarches d'analyse stratégique par la donnée et favoriser l'émergence de l'intelligence artificielle au profit de l'ensemble de ses missions.

MONTANT ACCORDÉ PAR LE FONDS

- 1 700 000 euros

BÉNÉFICES POUR LES USAGERS ET/OU LES AGENTS

- Renforce l'efficacité des politiques publiques de sécurité publique et de prévention routière

FORCES DU PROJET

- Fournit une infrastructure mettant le Big Data au service de nouvelles applications métiers
- Présente des cas d'usage concrets



Intelligence emploi

PORTEUR(S) DU PROJET

- Pôle emploi

DESCRIPTION DU PROJET

- Le projet installe l'intelligence artificielle au sein de Pôle emploi en vue d'accélérer le retour à l'emploi durable.

MONTANT ACCORDÉ PAR LE FONDS

- 20 000 000 euros

BÉNÉFICES POUR LES USAGERS ET/OU LES AGENTS

- Complète les outils à disposition des agents de Pôle emploi
- Accélère le retour à l'emploi pour les usagers

FORCES DU PROJET

- Articule innovation technologique et transformation numérique des métiers
- S'intègre à la feuille de route du ministère du travail
- S'appuie sur une gouvernance solide et pertinente pour maîtriser les risques identifiés



Health Data Hub

PORTEUR(S) DU PROJET

- Ministère des solidarités et de la santé, Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)

DESCRIPTION DU PROJET

- Le ministère crée une infrastructure de données autour de la santé et développe des outils et compétences permettant d'améliorer significativement l'efficacité du système de santé.

MONTANT ACCORDÉ PAR LE FONDS

- 36 000 000 euros

BÉNÉFICES POUR LES USAGERS ET/OU LES AGENTS

- Professionnalise l'analyse par la donnée pour la recherche clinique et l'aide à la décision en matière d'allocation de ressources
- Soutient le développement d'une médecine prédictive et performante

FORCES DU PROJET

- Offre une infrastructure technique indispensable au déploiement du Big Data pour les données de santé
- S'inscrit pleinement dans la logique de l'Etat plateforme



Systèmes experts en météorologie et climat

PORTEUR(S) DU PROJET

- Météo France

DESCRIPTION DU PROJET

- Le projet accompagne Météo-France dans sa transformation: au plan technique en mobilisant des technologies innovantes (« machine learning ») afin de mieux prévoir les phénomènes météorologiques et leurs impacts, et en dotant l'établissement d'outils de communication performants; au plan humain en accompagnant les agents dans l'évolution de leur métier.

MONTANT ACCORDÉ PAR LE FONDS

- 2 900 000 euros

BÉNÉFICES POUR LES USAGERS ET/OU LES AGENTS

- Permet d'offrir aux usagers des prévisions météorologiques de meilleure qualité
- Renforce la sécurité météorologique

FORCES DU PROJET

- Articule intégration de nouvelles solutions techniques et transformation numérique des métiers
- S'inscrit pleinement dans la logique de l'Etat plateforme



Direction interministérielle
de la transformation publique

www.modernisation.gouv.fr

2021

